



L'ancienne gare de Mayres au lieu-dit le Procureur. Entre Arlanc et la commune de Mayres, la voie s'est élevée de près de 400 m et les divers guides, au XIXe comme au XXe s. vantent les "magnifiques gorges de la Dore supérieure" que domine alors la voie.

IVR83_20156300474NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation